

Année 5	Sem 1	Projet Diplôme-Sujet imposé AID	18 ECTS	96 heures
---------	-------	--	---------	-----------

NOM ET QUALITE DU OU DES ENSEIGNANTS

Eric Jourdan, designer
Emmanuel Bénet, architecte d'intérieur
Vincent Tordjman, designer, scénographe
Marco Mencacci, designer, architecte d'intérieur
James Tinel, architecte d'intérieur
Patrick Nadeau, designer, architecte
Sophie Villard, architecte d'intérieur
Evangelos Vasileiou, architecte d'intérieur

FORMAT DU COURS

Atelier – 7h x 8 semaines puis 8h x 5 semaines
4 groupes
Encadrement en binômes

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

DESCRIPTIF DU COURS / PROGRAMME

Les étudiants sont rattachés à un binôme d'enseignants (un architecte, un designer), directeur du projet. Les projets sont développés de façon régulière et progressive, selon des étapes indispensables [affichage(s), rendu(s), pré jury(s), jury(s)...] et selon les moyens d'expression propres à l'architecte d'intérieur-designer (plans, perspectives, maquettes, description des matériaux). Le sujet libre proposé par l'école doit permettre d'aborder de façon transversale l'architecture intérieure et le design.

Des séances de préparation au jury sont organisées durant l'année, pour vérifier l'état d'avancement des projets ; elles se tiennent alors en présence du directeur des projets et d'un autre enseignant de l'unité d'enseignement de projet, désigné par le directeur de l'Ecole.

Un pré-jury est organisé pour l'ensemble des étudiants, au moins cinq semaines avant la date de soutenance du diplôme. Il a pour objet de mettre l'étudiant en situation de soutenance ; le pré-jury réunit alors le directeur de projet et le directeur de mémoire. Les étudiants remettent au secrétariat pédagogique quinze jours au plus tard avant la séance du pré-jury, deux notes d'intention sur leurs projets (libre et imposé), chacune en version française et en version anglaise. Celles-ci seront ultérieurement adressées aux membres du jury final, de même que le résumé du mémoire.

OBJECTIFS

Ces sujets ont pour objet de permettre à l'étudiant de manifester sa maîtrise en architecture intérieure et design sur trois plans :

- Maîtrise de la conception
- Maîtrise de la technique
- Maîtrise de la communication

MODALITES D'EVALUATION

Chaque étudiant réalise un stand de présentation de ses travaux de fin d'études y compris de son mémoire. Il dispose d'une heure pour soutenir ses deux projets et rappeler son travail de mémoire devant une commission.

La soutenance s'effectue devant une commission composée de trois enseignants (les directeurs des projets et un directeur de mémoire) et trois personnalités extérieures choisies. Le directeur de l'Ecole peut, en cas de